

Présidence de l'Université

Nouméa, le 9 avril 2021

Affaire suivie par :
Cellule de veille et de crise
Tél. : 290 028
Mél. : laurence.depond@unc.nc

Campus de Nouville
145, Avenue James Cook
98800 Nouméa

Communiqué à la communauté universitaire

Bonjour à toutes et tous,

Comme suite aux annonces publiques faites ce jour par le président du gouvernement et le Haut-commissaire de la République, j'ai la satisfaction de vous confirmer que les campus de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, à Nouville comme à Baco, rouvriront au public dès ce lundi 12 avril 2021, sans restriction pour le fonctionnement normal des activités universitaires.

Dès la parution de l'arrêté conjoint du président du gouvernement et du Haut-commissaire de la République, je signerai la décision qui lève les restrictions encore en vigueur pour l'UNC. Les enseignements pourront donc reprendre normalement en présentiel.

Ne subsisteront ainsi que les limitations de déplacements des personnels et collaborateurs de l'UNC vers l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie, au regard des contraintes et de la grande incertitude sur les vols aériens.

Conscient du temps d'adaptation de chacun et chacune à ce nouveau contexte, j'appelle l'ensemble de la communauté à respecter le choix de celles et ceux qui souhaiteraient encore porter un masque durant les jours à venir. Ainsi, si le port du masque ne sera plus obligatoire sur les campus dès le 12 avril, il restera autorisé dès lors qu'il ne contrevient pas à une règle de sécurité.

J'ai aussi conscience du fait que la vaccination est une préoccupation importante pour bon nombre d'entre vous. En tant que président de l'université, je n'ai pas prétention à vous transmettre conseils ou avis sur le sujet, mais je souhaite vous inviter tout à la fois au respect du travail mené par les autorités en charge de ce dossier pour la Nouvelle-Calédonie et au respect des choix individuels, quel qu'en soit le motif, en matière de vaccination.

./..

../..

S'inscrivant dans la stratégie de la Nouvelle-Calédonie et dans une démarche de vigilance, le plan de continuité des activités de l'UNC sera prochainement réactualisé pour que soient fixées (et publiées) les réponses graduées de l'établissement en fonction du niveau d'alerte sanitaire en Nouvelle-Calédonie. Ce dispositif permettra d'améliorer encore la capacité d'adaptation de l'UNC à l'évolution du contexte sanitaire ainsi que la lisibilité de son organisation dans la lutte contre la propagation du covid-19.

Enfin, je veux réaffirmer l'engagement pris par l'UNC envers ses étudiantes et étudiants : la période difficile qui semble désormais derrière nous, durablement je le souhaite, ne doit pas constituer un obstacle insurmontable à votre poursuite d'études universitaires. L'émulation collective des cours et de la vie étudiante sur les campus doit vous donner la motivation nécessaire à la construction de votre avenir. Je sais pouvoir compter sur l'ensemble des enseignantes et enseignants, dans chacune des formations, pour accompagner vos efforts et vous aider à vous surpasser.

Gaël Lagadec



Président de l'UNC